

RÉNOVNET

SUPER NETTOYANT POLYVALENT CONCENTRÉ À SÉCHAGE RAPIDE QUALITÉ ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 1,05 +/- 0,05

Odeur : menthe ammoniaquée

Couleur : ambrée

pH : 13,5 +/- 0,5

Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

RÉNOVNET, super nettoyant à formulation concentrée fortement additivée en tensioactifs, permet d'émulsionner rapidement et de façon exceptionnelle les matières grasses telles que : cambouis, graisses, huiles et toutes autres salissures tenaces.

Avantages : très peu moussant, ce produit peut s'utiliser dans tous les types de machines sans nécessité de rinçage.

Domaines d'utilisation : permet la rénovation de supports tels que : les murs, les façades, les bâtis de machines, les sols, les pièces mécaniques, les citernes, les bâches, etc... Composition idéale pour les collectivités, les industries, les entreprises de nettoyage, les imprimeries pour dissoudre les encres de toutes natures présentes sur le matériel, les restaurants, les hôpitaux, les cliniques, les salles de sport, les entreprises de transport, etc...

Alimentarité : **RÉNOVNET** est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation de **RÉNOVNET** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
En rénovation manuelle.	De 25 % à 30 % dans de l'eau.	Pulvériser une solution de RÉNOVNET . Laisser agir 5 à 10 minutes puis effectuer un rinçage à l'eau. RÉNOVNET peut également s'utiliser à la brosse, en trempage ou en essuyage.
En entretien régulier.	De 3 % à 4 % dans de l'eau.	Pulvériser une solution de RÉNOVNET . Laisser agir 5 à 10 minutes puis effectuer un rinçage à l'eau. RÉNOVNET peut également s'utiliser à la brosse, en trempage ou en essuyage.
En machine autolaveuse.	De 3 % à 5 % dans de l'eau.	Verser RÉNOVNET dans le réservoir de la machine et procéder à un nettoyage. Un rinçage à l'eau n'est pas nécessaire.

Recommandation : après application sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable.

D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



Porter des gants de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Biodégradabilité : l'agent de surface présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %. Étant donné le caractère basique du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents acides. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.